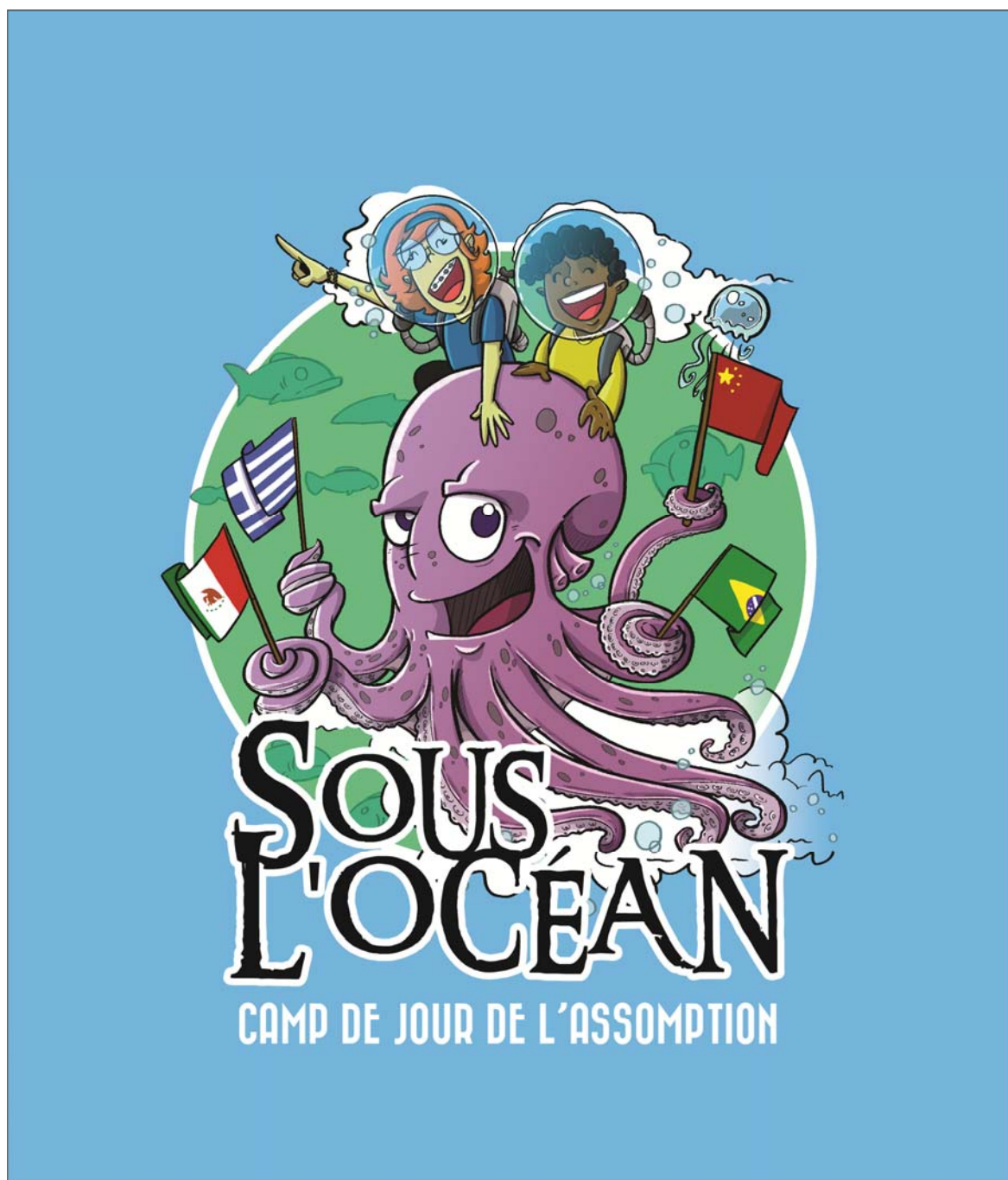


LE PETIT GRIMOIRE DU CAMP

- GUIDE DU PARENT -



OUTIL À CONSERVER AFIN DE VOUS Y RÉFÉRER TOUT L'ÉTÉ



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION
Ville de culture et de patrimoine

Bonjour chers parents et tuteurs,

Afin que vous soyez informés des activités et des mesures prises pour assurer la sécurité de votre enfant, et ainsi, permettre à celui-ci de vivre une expérience amusante et enrichissante tout l'été, nous vous offrons *Le petit grimoire du camp*.

Veillez le lire attentivement!

Ce guide est un outil de référence précieux qui contient tous les renseignements nécessaires au bon fonctionnement du camp de jour.

Prenez soin de vérifier le calendrier au début de chaque semaine et cet été plein de mystère sera un jeu d'enfant!

Nous vous remercions de votre collaboration!

L'équipe de moniteurs du camp de jour de la
Ville de L'Assomption.

TABLE DES MATIÈRES

Coordonnées	1
Bavard du camp	2
Ce que votre enfant doit apporter au camp de jour.....	2
Fiche médicale.....	3
Rencontre de parents	4
Absences	4
Service de garde.....	4
Inscriptions et modifications	6
Objets perdus.....	6
Code de vie	7
Règles de bonne conduite à appliquer	7
Mesures disciplinaires.....	8
Journée type au camp de jour	10
Planification de l'été	10
Jeudis costumés.....	10
Parc Laurier et piscine.....	10
Calendrier de l'été.....	12
Formations des moniteurs.....	13
Cadre de référence pour les camps de jour municipaux de l'association des camps du Québec (ACQ).....	13
CAMPS THÉMATIQUES	14
Ce que votre enfant doit apporter au camp de jour.....	16
Fiche médicale.....	16

Coordonnées

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

379, rue Dorval

450 589-5671, poste 3000

loisirs@ville.lassomption.qc.ca



Visitez la page Facebook de la Ville de L'Assomption

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi, mardi et mercredi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Jeudi

8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30

Vendredi

8 h 30 à 12 h 30

Pour toutes questions, communiquez avec la coordonnatrice au 514 219-9974

COORDONNÉES DES SITES DU CAMP DE JOUR

Écoles et groupes

Maison de la culture
(Camps thématiques)

Adresses

375, rue Saint-Pierre

Responsable :

École Gareau

(Groupes de maternelle, 1^{re}, 2^e et 3^e
année)

2600, boulevard de l'Ange-Gardien Nord

Responsable :

École M^{gr}-Charlebois

(Groupes de maternelle et 1^{re} année)

152, rue Marguerite-Bourgeois

Responsable :

Collège de l'Assomption

(Groupes de maternelle, 2^e et 3^e année
et les camps thématiques)

150, rue Dorval

(Complexe sportif)

Responsable :

École secondaire Paul-Arseneau

(Groupes de 2^e et 3^e année, 4^e, 5^e et 6^e
année et les camps thématiques)

170, boulevard Hector-Papin

Responsable :

Autres sites

Parc du partage

Parc Laurier/piscine extérieure

Adresses

2621, rue Robindaine

151, avenue du Parc



Bavard du camp

Le Bavard du camp vous sera acheminé tous les vendredis par courriel. Cet outil vous permet d'être informé des éléments à venir pour la semaine suivante.

Ce que votre enfant doit apporter au camp de jour

Un petit sac à dos qui doit contenir :

- Une boîte à lunch comprenant 2 collations santé et un **dîner froid** (avec « ice pack », sans noix, sans arachides ni récipient de verre)
- Un maillot et une serviette de bain
- Un chapeau ou une casquette
- Une bouteille d'eau (réutilisable) (prévoir en plus grande quantité lors de grosses chaleurs)
- Un chandail chaud ou un coupe-vent (en fonction de la température)
- De la crème solaire

Attention!

Lors des heures de camp de jour et du service de garde, nous ne sommes pas responsables des jouets/effets personnels brisés ou perdus.

Tous les jeux et appareils électroniques (DS, iPad, etc.) provenant de la maison ne sont pas autorisés et il en sera ainsi pour tout l'été.

Code vestimentaire

- Vêtements de sport et espadrilles
(Les sandales de plage dites « gougounes » sont interdites)

NB : Pour la sécurité de votre enfant et pour éviter les blessures lors de certaines sorties, votre enfant devra être chaussé de chaussures de sport fermées soutenant bien la cheville (sandales sport à velcro acceptées, voir page 8)

Bien vouloir identifier tous les effets personnels de votre enfant afin d'éviter les nombreux objets perdus.

Crème solaire

Chaque parent est responsable d'appliquer de la crème solaire à son enfant, le matin, avant le camp.

Les moniteurs se chargeront de rappeler aux enfants d'appliquer à nouveau de la crème solaire durant la journée, surtout avant et après les heures de baignade.

Fiche médicale

Dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant, il est de votre responsabilité de compléter la fiche médicale dans votre dossier en ligne, via Sport-Plus. N'hésitez surtout pas à informer le moniteur de tout changement à l'état de santé de votre enfant et de préciser ses besoins. Lors de votre première visite au camp de jour, vous devez vérifier les informations qui se retrouvent sur la fiche médicale et apposer votre signature.

Certaines informations sur cette fiche sont indispensables aux moniteurs telles que :

- Les noms des parents/tuteurs responsables
- Les coordonnées des parents ainsi que les numéros à contacter en cas d'urgence
- Les personnes ayant l'autorisation de quitter avec l'enfant
- Les particularités de santé de l'enfant, dont la médication
- La couleur du bracelet de piscine spécifiant ses habiletés de nage

Allergies et médication

Pour les médicaments à prendre pendant les heures de camp de jour (Ritalin, Advil, sirop pour la toux, etc.), la médication ne doit pas rester en possession de l'enfant.

Un moniteur est attitré à la garde des médicaments et les conserve dans une boîte de premiers soins où les cachets seront classés dans un pilulier. Le parent doit avoir inscrit sur la fiche de l'enfant la posologie du médicament pour que le moniteur puisse remettre les cachets à des moments spécifiques de la journée.

Toute nouvelle prise de médication durant les heures de camp de jour doit être inscrite sur la fiche médicale de l'enfant.

Par contre, l'injecteur EpiPen d'un enfant souffrant d'allergies doit toujours être dans son sac à dos qui sera clairement identifié, avec l'étiquette fournie par le camp de jour ou dans un sac à la taille porté par l'enfant, facilitant ainsi une utilisation rapide.

Tout au long de l'été, les parents doivent tenir à jour la fiche médicale que les moniteurs ont en leur possession et y ajouter tous les renseignements qu'ils jugent pertinents.

Rencontre de parents

Voici un résumé de la soirée :

- présentation de l'équipe d'animation de votre enfant;
- rappel des consignes et des procédures du camp de jour;
- explications des activités des différentes semaines;
- distribution des chandails et du carton de groupe pour le sac à dos;
- validation et signature de la fiche médicale de l'enfant.

Absence

Il **n'est pas nécessaire** de téléphoner pour nous informer que votre enfant sera absent. Par contre, il serait apprécié d'aviser les moniteurs si votre enfant doit quitter plus tôt. Ces derniers pourront vous informer de la planification de la journée, et ainsi, faciliter vos déplacements.

Service de garde

Le service de garde est offert de 6 h 30 à 9 h et de 16 h à 18 h. Il s'agit d'une période de jeux libres encadrée par les moniteurs.

Départ

Seules les personnes inscrites sur la fiche remise lors de l'inscription seront autorisées à venir chercher votre enfant. Si vous autorisez une autre personne ou permettez à votre enfant de revenir seul à la maison, une autorisation de départ indiquant cette modification est requise. Autrement, nous devons vous téléphoner pour valider ce changement, sans quoi nous ne laisserons pas quitter l'enfant, et ce, peu importe le lien de parenté avec celui-ci.

Au départ de l'enfant, une signature de la liste de présence est demandée à la personne autorisée à venir chercher l'enfant ou au moniteur confirmant l'heure de départ du jeune par ses propres moyens.

Les sorties

À prévoir lors des sorties : un lunch froid (sans contenant en verre, sans arachides et sans noix), une collation, de la crème solaire, un chapeau et une bouteille d'eau supplémentaire.

Pour faciliter la surveillance, il est FORTEMENT SUGGÉRÉ de porter le chandail du camp de jour lors de ces sorties pour que votre enfant soit facilement repérable.

DÉPART : 8 h 30 de l'école Gareau

9 h du Collège de l'Assomption

RETOUR : Vers 16 h 30

Attention! Attention!

*Afin que les enfants en profitent davantage, les sorties du Super Aqua Club et de La Ronde se feront les mardis cet été. À noter que le retour s'effectuera vers **17 h 30**.*

Semaine 1	27 juin	Amusement action direct Résident : 32 \$	
Semaine 2	4 juillet	Centre des sciences Résident : 32 \$	
Semaine 3	11 juillet	Havre familial Résident : 32 \$	 
Semaine 4	<u>Mardi</u> 17 juillet	Super Aqua Club Résident : 38 \$	
Semaine 5	25 juillet	Le Royaume de nulle part Résident : 32 \$	
Semaine 6	1 ^{er} août	Cache à l'eau Résident : 35 \$	
Semaine 7	<u>Mardi</u> 7 août	La Ronde Résident : 38 \$	



Besoin d'espadrilles fermées



Besoin de bas



Besoin d'un maillot et d'une serviette de bain

Lors de ces journées, un moniteur est attiré à un plus petit groupe d'enfants pour maximiser leur surveillance. Sur place, un point de rassemblement est identifié pour la journée et tous les groupes s'y retrouvent pour dîner.

En cas de pluie

Nous tenterons de déplacer les sorties extérieures lorsque la température ne nous permet pas d'y aller à la date prévue. Toutefois, si nous ne sommes pas en mesure de déplacer la sortie, celle-ci sera annulée et vous sera remboursée.

Inscriptions et modifications

Selon les places disponibles, il est possible :

- de s'inscrire aux sorties, jusqu'à la veille de la sortie, soit le lundi pour les sorties du mardi et le mardi pour les sorties du mercredi, et ce, avant 16 h 30. **Aucun ajout le matin même de la sortie ne sera permis.**
- d'ajouter une semaine de camp;
- de faire un changement de semaine.

Annulation

Le remboursement d'**une semaine** est possible si la demande est reçue plus de 6 jours ouvrables avant le début de la semaine à annuler, moins 17 % pour les frais d'administration (voir la politique de tarification de la Ville de L'Assomption).

Toute demande d'inscription, de modification ou d'annulation doit être effectuée au Service des loisirs et de la culture situé au 379, rue Dorval (voir page 1 pour les heures d'ouverture).

Objets perdus

Les objets perdus sont disposés dans chacune des écoles près de l'entrée principale. À la fin de l'été, vous pourrez vous présenter au Service des loisirs et de la culture situé au 379, rue Dorval, et ce, durant les heures d'ouverture habituelles. Notez qu'après le 24 août, tous les objets non réclamés seront remis à la Société de Saint-Vincent de Paul de L'Assomption.

Code de vie

Le code de vie dicte la conduite que doit avoir chaque enfant lorsqu'il fréquente le camp de jour de la Ville de L'Assomption. Le code de vie est mis en place pour que tous les enfants puissent vivre une expérience positive au sein de tous les camps offerts durant la programmation estivale. Il vous informe des mesures disciplinaires que nous entreprendrons si le code de vie n'est pas respecté.

Règles de bonne conduite à appliquer :

- Je respecte les règlements de l'activité à laquelle je participe ainsi que les consignes données par les moniteurs;
- Je m'amuse de façon sécuritaire;
- Je participe aux activités qui sont offertes par mes moniteurs;
- J'utilise en tout temps un langage respectueux avec les autres enfants et les moniteurs;
- J'évite de bousculer ou de blesser les autres volontairement;
- Je respecte les lieux et j'utilise avec précaution le matériel qui m'est prêté en évitant le vandalisme, le bris volontaire et le vol;
- Je respecte les différences;
- J'évite de faire des fugues au camp de jour lorsque je suis en colère;
- Je contrôle mon comportement, je ne suis jamais agressif et, s'il y a lieu, je suis capable de me calmer rapidement.

Le contexte de jeu au camp de jour n'excuse aucunement les comportements inappropriés. Lorsque l'enfant met en danger la sécurité des autres enfants ou sa propre sécurité, ce comportement est jugé inacceptable.

Également, un langage inapproprié, des insultes, des répliques blessantes, des menaces physiques ou verbales, le refus systématique de collaborer et le manque de respect envers les moniteurs et les autres enfants ne seront en aucun temps tolérés de la part de tous. Ces éléments seront évidemment considérés lors de la prise de décision du renvoi d'un enfant.

Lors de son séjour au camp de jour, votre enfant sera encadré par des règlements qui permettent à tous, autant l'enfant que le moniteur, de passer une belle journée. Ces règlements seront affichés dans le gymnase de l'école de votre enfant sous la forme de l'acrostiche du mot respect.

Respecter

Encourager

S'amuser

Partager

Ecouter

Coopérer

Tout l'été

Aucun enfant indiscipliné ne sera toléré, et ce, pour le bien-être de tous les participants.

Mesures disciplinaires

Cet outil est de retour au camp de jour cette année; les cartons de couleur! Les cartons seront un moyen de communication efficace pour informer les parents de toutes les situations jugées problématiques lors du séjour de l'enfant au camp de jour.

Lorsque votre enfant reçoit un carton, celui-ci indiquera la situation problématique. Vous devrez en prendre connaissance, le signer et le rapporter au camp de jour lors de la prochaine visite de votre enfant.

Il y a une gradation dans la remise des cartons, mais celle-ci n'est pas automatique. Les cartons sont remis selon la gravité du geste posé. Il est donc possible d'avoir un carton rouge lors du premier avertissement. Si l'enfant obtient, comme premier carton, un carton orange ou rouge, un contrat de bonne conduite, sous forme de calendrier, sera établi entre l'enfant, son parent, le moniteur en chef ainsi que la coordonnatrice du camp de jour et l'enfant s'engagera à changer son comportement le plus rapidement possible.

Voici des exemples de comportements qui sont susceptibles de mener à la remise d'un carton de couleur. Vous retrouverez également les mesures disciplinaires qui seront mises en place pour éviter toutes autres situations problématiques.

CARTON JAUNE

Exemples de comportement :

- Utiliser un langage inapproprié;
- Insulter les autres enfants ou moniteurs;
- Bousculer les autres enfants ou moniteurs;
- Cracher;
- Refuser de coopérer;
- Trois (3) avertissements par un moniteur pour le même comportement.

Mesures disciplinaires :

- Retrait du jeune de l'activité en cours;
- L'enfant reçoit un avis verbal et un avis écrit est transmis aux parents.

CARTON ORANGE

Exemples de comportement :

- Un cumul de deux (2) cartons jaunes mène à un carton orange;
- Fuguer ou faire une tentative de fugue;
- Intimider un autre enfant;
- Vandaliser, briser volontairement ou voler le matériel du camp;
- Menacer verbalement ou physiquement un autre individu.

Mesures disciplinaires :

- Rencontre avec le parent, l'enfant, le moniteur en chef et la coordonnatrice du camp pour discuter des prochaines étapes et mettre en place un plan d'intervention, s'il y a lieu.

CARTON ROUGE

Exemples de comportement :

- Un cumul de deux (2) cartons orange mène à un carton rouge;
- Frapper un enfant, un animateur ou un responsable.

Mesures disciplinaires :

- Suspension externe de l'enfant pour une journée. Le parent doit venir chercher l'enfant immédiatement. Une rencontre avec l'enfant, le parent, le moniteur en chef et la coordonnatrice du camp de jour est nécessaire le matin lors du retour de l'enfant.
- Suspension externe de l'enfant pour une semaine. Le parent doit venir chercher l'enfant immédiatement, sans possibilité de rembourser la semaine. Une rencontre avec l'enfant, le parent, le moniteur en chef et la coordonnatrice est nécessaire le matin lors du retour de l'enfant
- Renvoi automatique de l'enfant sans possibilité de retour durant l'été.

Journée type au camp de jour

6 h 30	:	Service de garde (période de jeux libres)
9 h	:	Rassemblement, présences et début des activités
10 h 30	:	Départ pour le parc Laurier/parc du Partage
11 h à 14 h	:	Dîner et piscine au parc Laurier/parc du Partage
14 h	:	Activités (légendes et chansons)
15 h	:	Retour à l'école et activités de groupe
16 h à 18 h	:	Service de garde

Planification de l'été

Trois semaines de planification sont effectuées par les moniteurs en chef afin d'élaborer des jeux et des activités qui seront proposés à vos jeunes cet été. La planification comprend les semaines thématiques, la légende, les grands jeux ainsi que les activités prévues au calendrier du camp en fonction des groupes d'âge.

Jeudi costumé

Tous les jeudis, en lien avec la légende racontée durant le camp de jour, les moniteurs et les enfants sont invités à se costumer. Un déguisement simple, confectionné d'objets trouvés à la maison, est suffisant. Rappelons-nous que l'essentiel est la participation!

Le thème du costume de la semaine sera affiché sur le calendrier se trouvant dans le gymnase de l'école du camp de votre enfant.

Parc laurier et piscine

Les groupes du camp de jour de l'école Gareau se rendent au parc Laurier le lundi et le jeudi. Ces déplacements se font en autobus scolaire. Les autres journées, les groupes pourront bénéficier des jeux d'eau aménagés au parc du Partage.

Les groupes du camp de jour de l'école secondaire Paul-Arseneau, se rendent au parc Laurier le lundi et le jeudi en autobus. Les autres journées, les groupes pourront s'y rendre en marchant si désiré.

Les groupes du camp de jour des écoles M^{gr}-Charlebois et du Collège de l'Assomption vont au parc Laurier à pied tous les jours de 10 h 30 à 15 h. Les groupes resteront dans leurs locaux en cas de mauvaise température ou de changement dans la planification du moniteur en chef pour des activités spéciales.

S'il y a un changement à l'horaire des déplacements, une affiche indiquant ce changement sera installée sur la porte de l'école. Si l'affiche ne s'y retrouve pas, veuillez contacter le 514 219-9974, la coordonnatrice du camp de jour sera en mesure de vous indiquer où se trouve le groupe de votre enfant.

Lors des visites au parc Laurier, les jeunes auront une heure de baignade (entre 11 h et 14 h) dont la surveillance est assurée par des sauveteurs qualifiés ainsi que par les moniteurs du camp de jour. En raison du grand nombre d'enfants, les jeunes n'iront pas à la piscine tous les jours. Ils pique-niqueront dans le parc et participeront à des activités sur place.

Port de la veste de flottaison individuelle (VFI)

Afin que les sauveteurs assurent une surveillance efficace, tous les enfants nécessitant le port d'une VFI ou ayant des restrictions à la piscine seront clairement identifiés à l'aide d'un bracelet de couleur vive remis à l'enfant chaque lundi. Le bracelet est vérifié à son arrivée au vestiaire et doit être conservé sur le bras de l'enfant toute la semaine.

Voici les 4 couleurs de bracelet :

- 1. Vert** : enfant nécessitant une VFI et ayant accès à la section creuse
- 2. Jaune** : enfant nécessitant une VFI seulement pour la section creuse
- 3. Rose** : enfant nécessitant une VFI et n'ayant pas accès à la section creuse
- 4. Orange** : enfant n'ayant pas besoin de VFI et n'ayant pas accès à la section creuse

La piscine municipale extérieure peut fournir une VFI à votre enfant. Cependant, nous suggérons que celui-ci apporte sa VFI de la maison. Seules les vestes certifiées VFI seront autorisées au camp de jour. N'oubliez pas de les identifier et de considérer les déplacements qui se font à pied.

La profondeur de la zone de baignade a une dénivellation de 1 mètre à 1 mètre 50.

Calendrier de l'été

Horaire fixe du camp de jour régulier				
ATTENTION : Il est de la responsabilité du parent de s'assurer que la fiche médicale de l'enfant incluant les particularités de santé, les numéros de téléphone d'urgence, le choix de la couleur du bracelet de piscine ainsi que l'identification des personnes ayant le droit de venir chercher l'enfant soit remplie avant le début du camp de jour.				
Semaine 1 – 25 au 29 juin				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		Amusement action direct	~ Parc Laurier ~ Costumes ~ Légende	
Semaine 2 – 2 au 6 juillet				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
~ Parc Laurier ~ Légende		Centre des sciences	~ Parc Laurier ~ Costumes ~ Légende	
Semaine 3 - 9 au 13 juillet				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
~ Parc Laurier ~ Légende		Havre familial	~ Parc Laurier ~ Costumes ~ Légende	
Semaine 4 – 16 au 20 juillet				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
~ Parc Laurier ~ Légende	Super Aqua Club		~ Kermesse ~ Parc Laurier ~ Costumes ~ Légende	
Semaine 5 – 23 au 27 juillet				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
~ Parc Laurier ~ Légende		Royaume de nulle part	~ Parc Laurier ~ Costumes ~ Légende	
Semaine 6 – 30 juillet au 3 août				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
~ Parc Laurier ~ Légende		Cache à l'eau	~ Costumes ~ Légende	
Semaine 7- 6 au 10 août				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
~ Parc Laurier ~ Légende	La Ronde		~ Parc Laurier ~ Costumes ~ Légende	<i>Grande fête</i>
Semaine 8 – 13 au 17 août				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi

*À NE PAS MANQUER : Le PIQUE-NIQUE DES FAMILLES aura lieu le samedi 11 août, au parc du Partage, situé dans le secteur St-Gérard de 11 h à 16 h. Il s'agit d'un événement familial gratuit organisé par le Service des loisirs et de la culture. À l'horaire : structures gonflables, maquillage, animation, service de restauration, tour de petit train et bien plus encore.

Formations des moniteurs

Formation précamp et formation continue

Tous les moniteurs reçoivent une formation précamp obligatoire ainsi que d'autres formations maison visant l'approfondissement des connaissances en animation.

Les nombreuses heures de formations et d'ateliers pratiques visent l'intégration de techniques d'animation adaptées au milieu et la clientèle assumptionniste et varient entre 33 et 120 heures. Ceci dépend du niveau de responsabilité du moniteur. La formation précamp est basée sur les modules du DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation). Les accompagnateurs reçoivent une formation d'intervention spécialisée pour la clientèle à besoins particuliers. Celle-ci est offerte par L'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées, qui remet également une attestation de réussite. Toutes les formations visent à assurer la sécurité et la qualité de l'expérience de loisir vécue par les participants.

Il est d'ailleurs intéressant de mentionner que plusieurs moniteurs étudient dans des champs d'expertise connexes à l'animation tels que l'enseignement, les loisirs, la psychoéducation, ainsi que la psychologie.

Premiers soins RCR et DEA

Offerte par *Formation Langevin*, référée par l'Association des Camps du Québec (ACQ), la formation RCR et DEA est une formation de 8 h visant particulièrement les conditions de sécurité sur nos sites d'animation, la gestion efficace d'une situation d'urgence dans un milieu de camp de jour, les allergies, les coups de chaleur, les premiers soins, la réanimation cardiorespiratoire et bien sûr, l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA).

Cadre de référence pour les camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec (ACQ)



Notre camp de jour régulier détient la certification de respecter les normes du Cadre de référence de l'ACQ relatives à la sécurité, à l'encadrement, à la programmation, à l'environnement et à la santé. Notre camp se conforme aux exigences et pratiques en vigueur.

CAMPS

THÉMATIQUES

Comme chaque année, le camp de jour de la Ville de L'Assomption offre une diversité de camps thématiques pour vos enfants. Certains camps offrent une spécialité toute la journée (6 h) et d'autres en avant-midi seulement (3 h), ce qui signifie qu'en après-midi vos enfants participeront à des activités de tout genre comme proposé en camp régulier. Voici les différents camps thématiques qui vous sont offerts pour la saison estivale 2018 :

- Camp anglais :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 6 h
- Camp bande dessinée :** À la Maison de la Culture pour une durée de 3 h
- Camp baseball :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 3 h
Matériel requis : gant de baseball, casquette, coquille protectrice et souliers de course. Si vous possédez un bâton, nous vous invitons à l'apporter.
- Camp brixologie :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 3 h
- Camp créatif :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 3 h
- Camp danse :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 6 h
- Camp festifilm :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 6 h
- Camp hockey balle :** À l'école secondaire Paul-Arseneau pour une durée de 3 h.
Matériel requis : Souliers de course, vêtements de sport, bâton de hockey avec palette de plastique et lunettes protectrices (en vente sur place au coût de 6 \$)
- Camp robotique :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 3 h
- Camp safari :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 3 h
- Camp scientifique :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 3 h
- Camp taekwondo :** À l'école secondaire Paul-Arseneau pour une durée de 3 h
- Camp tennis :** Au Collège de l'Assomption pour une durée de 6 h
- Camp théâtre :** À la Maison de la Culture pour une durée de 6 h

Ce que votre enfant doit apporter au camp de jour

Un petit sac à dos qui doit contenir :

- Une boîte à lunch comprenant 2 collations santé et un **dîner froid** (avec « ice pack », sans noix, sans arachides ni récipient de verre)
- Un maillot et une serviette de bain
- Un chapeau ou une casquette
- Une bouteille d'eau (réutilisable) (prévoir en plus grande quantité lors de grosses chaleurs)
- Un chandail chaud ou un coupe-vent (en fonction de la température)
- De la crème solaire

Fiche médicale

Dans le but d'assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant, il est de votre responsabilité de compléter la fiche médicale dans votre dossier en ligne, via Sport-Plus. N'hésitez surtout pas à informer le moniteur de tout changement à son état de santé et de préciser ses besoins. Lors de votre première visite au camp de jour, vous devez vérifier les informations qui se retrouvent sur la fiche médicale et apposer votre signature.

Toutes les informations concernant les absences, les objets perdus, le code de vie, la procédure de renvoi et les numéros de téléphone importants se retrouvent dans la première partie du *Petit Grimoire du camp*.